

## INDICATIONS

Toute personne âgée de plus de 65 ans  
présentant une crise  
psychique résidant sur le  
territoire couvert par le  
Pôle de Psychiatrie Générale du  
Centre Hospitalier de Martigues

### Communes concernées

(par ordre alphabétique) :

- Carry-le-Rouet
- Châteauneuf-les-Martigues
- Ensues-la-Redonne
- Fos-sur-Mer
- Gignac-la-Nerthe
- Istres
- Le Rove
- Marignane
- Martigues
- Port-de-Bouc
- Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Saint-Mitre-les-Remparts
- Saint-Victoret
- Sausset-les-Pins

**Médecin responsable**  
Dr Lionel Lyes **SI AHMED**

**Cadre Paramédical de Pôle**  
Sylvie-Anne **ARTERO-RAVASSON**

**Cadre de Santé**  
Laurence **GUERRA**

**Infirmières EMPPA**  
Anne **CANDEL**,  
Sylvie **CLEMENTE**,  
Perrine **GAUTHEY**

**Psychologue**  
Manon **BERTHELOT**

**Secrétariat EMPPA :**  
**Tél : 04 42 43 28 70**  
Fax : 04 42 43 28 69  
adresse e-mail :  
[emppa@ch-martigues.fr](mailto:emppa@ch-martigues.fr)

**ADRESSE :**  
***Pôle de Psychiatrie Générale***  
***EMPPA - Hôpital du Vallon***  
***Boulevard du 19 mars 1962***  
***13500 MARTIGUES***



## EQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGÉE **(EMPPA)**



# MISSIONS

## Des missions auprès des personnes âgées et de leurs aidants

- Améliorer l'accessibilité aux évaluations et soins psychiatriques pour la population âgée du territoire.
- Fluidifier le parcours de soins de la personne, mise en lien avec les différents partenaires.
- Réduire le recours à l'hospitalisation, notamment aux Urgences.
- Évaluer la situation des aidants, proposer une écoute et une information, les orienter vers une prise en charge spécifique si nécessaire

## Des missions auprès des professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social

- Sensibiliser les professionnels aux problématiques psychiques des personnes âgées.
- Transmettre des savoirs théoriques et pratiques en psychiatrie de la personne âgée via des modules de formation spécifiques.
- Repérer et contribuer à réguler les situations de crises au sein des équipes soignantes (EHPAD notamment).

- Travailler à la déstigmatisation des problématiques psychiatriques auprès des équipes soignantes, des personnes âgées et de leur entourage.
- Participer au travail de prévention du suicide chez la personne âgée via une diffusion large des modalités de repérage et d'évaluation des troubles dépressifs.

# OBJECTIFS

- Rendre les soins psychiatriques accessibles à une population vulnérable résidant sur le bassin de population du Pôle de Psychiatrie Générale du Centre Hospitalier de Martigues.
- Améliorer le parcours patient.
- Eviter les hospitalisations inutiles aux urgences ou en secteur psychiatrique.
- Apporter un soutien aux aidants de personnes souffrant de troubles psychiques.
- Transmettre un savoir théorique et pratique aux professionnels impliqués dans leur prise en charge.

# FONCTIONNEMENT

⇒ du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

**Intervention sur le lieu de résidence de la personne dans les 72 heures suivant la demande**  
**(Équipe de crise et non d'urgence)**

Toute demande d'évaluation devra émaner d'un médecin  
(médecin traitant, médecin coordonnateur, médecin hospitalier ou libéral, médecin du service d'appui gériatrique, etc...)

L'EMPPA pourra également être sollicitée pour aller réaliser des évaluations au décours des hospitalisations

